

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23<sup>ème</sup> année - N° 4378 - Mardi 16 Mai 2023 - Prix : 200 Fc

WUAMBUSHU :

*"Notre position reste la même, nous nous ne recevrons pas les refoulés venant de Mayotte"*

**D**e retour à Moroni, après leur rencontre à Paris avec les autorités françaises, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidié, le ministre de l'intérieur Fakridine Mahamoud Mradabi et le Délégué de la défense Youssouf Mohamed Ali ont tenu hier lundi 15 mai, une conférence de presse au ministère des affaires étrangères pour rassurer l'opinion que le gouvernement n'a pas changé de position, il ne recevra pas des refoulés venant de Mayotte par cette opération dite « Wuambushu ».

LIRE SUITE PAGE 3



## COMMUNIQUÉ

Considérant la loi n°19-08/AU du 25/06/19 portant professions d'Expert-comptable, des commissaires aux comptes et des comptables agréés en Union des Comores, promulguée par le décret n°20-043/PR du 11/03/20 ;

Le bureau de l'Ordre (OECCA) demande aux professionnels comptables de se conformer à la législation et à la réglementation en vigueur pour l'exercice de la profession comptable.

Le bureau provisoire exhorte les professionnels comptables de s'inscrire auprès du bureau. La date des élections est prévue pour fin juin 2023.

Plus d'informations, GSM : 333 42 32 / 333 67 67

**25 Chawal 1444**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 16 au 20 Mai 2023**

**Lever du soleil:**

**06h 16mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 50mn**

Fadjr : **05h 04mn**

Dhouhr : **12h 06mn**

Ansr : **15h 05mn**

Maghrib : **17h 53mn**

Incha : **19h 07mn**



## JOURNÉE DE L'INDÉPENDANCE DES ETATS-UNIS :

## Le premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis à Moroni

*En visite aux Comores, le premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis Tobias Glucksman a exprimé sa satisfaction « de voir tant de progrès déjà réalisés au cours des deux dernières années pour approfondir les relations entre les États-Unis et les Comores ».*

À l'occasion de la célébration de la journée de l'indépendance des Etats-Unis, une délégation de l'ambassade des Etats-Unis conduite par le premier conseiller de l'ambassade Tobias Glucksman a effectué du 8 et 9 mai dernier, une visite inopinée aux Comores. Une occasion de faire des réunions officielles pour promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité des Comores. Cette visite fait suite à la déclaration conjointe

des Etats-Unis et des Comores signée en février 2023 afin de soutenir les efforts des Comoriens pour devenir une démocratie plus forte et plus prospère.

Devant le délégué à la défense Youssouf Mohamed Ali et du ministre des affaires étrangères Dhoiher Dhoulkamal, lors de cette célébration de la journée de l'indépendance des États-Unis le 9 mai dernier, M. Glucksman, a exprimé sa satisfaction « de voir tant de progrès déjà réalisés au cours des deux dernières années pour approfondir les relations entre les États-Unis et les Comores, en particulier la coopération dans les domaines du développement économique durable, de l'énergie, de l'éducation et de la santé ».

Il mentionnera plusieurs entreprises américaines qui



Le Premier Conseiller de l'Ambassade des États-Unis Tobias Glucksman lors de la célébration de la fête de l'indépendance des États-Unis.

envisagent des investissements importants aux Comores. « Dans le monde entier, les entreprises américaines apportent avec elles des investissements de qualité, des normes commerciales élevées et une technologie avancée.

Les entreprises américaines sont également connues pour leurs investissements dans les communautés locales, la création d'emplois dans l'économie locale et la protection de l'environnement », a-t-il précisé.

C'était l'occasion pour ce dernier de féliciter les Comores et le Président Azali pour leur accession à la Présidence de l'Union Africaine en 2023, soulignant que les États-Unis souhaitent que les Comores réussissent dans ce rôle et travaillent ensemble pour faire avancer les objectifs communs pour l'Afrique. Il a insisté sur le fait que les États-Unis sont désireux de s'appuyer sur la déclaration conjointe de coopération récemment signée entre les deux pays, qui définit une vision de la manière dont les deux nations peuvent s'associer pour créer des opportunités afin de promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité aux Comores, dans la région et dans le monde.

**Andjouza Abouheir**

## INSERTION PROFESSIONNELLE :

## Msomo na Hazi à la rencontre des associations et des jeunes entrepreneurs

*Dans le cadre du lancement d'appel à propositions pour l'appui aux microprojets d'insertions professionnelles, le programme Msomo Na Hazi a tenu sa première réunion d'information ce lundi 15 mai 2023 à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Moroni. Elle a réuni différentes associations et des jeunes entrepreneurs pour les sensibiliser et leur montrer la façon d'élaborer un projet bancable et durable.*

Le soutien de la société civile pour la formation et l'insertion professionnelle reste le plus grand défi du programme Msomo Na Hazi. Dans le cadre du lancement de l'appel à propositions pour l'appui aux microprojets d'insertions professionnelles, le programme Msomo Na Hazi a tenu sa première réunion d'information ce lundi 15 mai 2023 à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Moroni. Elle a vu la participation

des associations et des jeunes entrepreneurs qui ont été sensibilisés sur la façon de monter leur projet afin d'avoir un bon projet durable.

« Msomo Na Hazi est un programme du gouvernement comorien financé par l'Union Européenne pour accompagner financièrement et moralement les jeunes pour leur insertion professionnelle. Aujourd'hui nous avons jugé nécessaire de réunir toutes les associations et les jeunes des quatre coins. Cela rentre dans le cadre du lancement de l'appel à propositions pour l'appui aux microprojets d'insertions professionnelles. Il faut que ces associations ici présentes donnent aussi leur avis et proposent aussi des projets d'insertions professionnelles », explique Aliloifa Mohamed responsable des OSC, des jeunes et des femmes, en charge de la communication. Et de poursuivre : « Msomo na Hazi peut les accompagner à hauteur de 30 à 50 million de francs comoriens. Tout dépendra

de la nature du projet ». Ce dernier a montré que d'autres sessions d'information sur cet appel à propositions seront organisées dans les régions notamment à Fombouni, Mitsamiouli, Mbéni et également dans les autres îles.


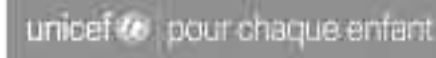
De son côté le responsable technique de Comor'Lab Naguib

Mhamadi a salué les efforts de Msomo Na Hazi. « Ce n'est pas la première fois qu'on participe dans ces réunions. On a déjà eu un appui de ce programme. Et nous comptons en recevoir encore d'où notre participation. J'appelle toutes les associations et les jeunes qui n'ont pas eu l'occasion de venir aujourd'hui

de se rendre dans leur siège pour avoir beaucoup d'informations. C'est une opportunité pour nous d'avoir un tel programme qui accompagne les jeunes pour leur insertion professionnelle », souligne-t-il.

**Nassuf Ben Amad**



Moroni, 11 May 2023

Dossier Réf : No : OPS/HRM/2023-050

## AVIS DE RECRUTEMENT

### VNU National

#### Assistant(e) aux Approvisionnements

**I. Informations générales**

**L'UNICEF Comores recherche activement un ou une VNU national (e) Assistant(e) aux Approvisionnements**

Fonction du superviseur/Niveau : **Associée Senior Supply- G7**

Unité Organisationnelle : **Operations**

Lieu de travail : **Ngazidja**

Grade : **UNV**

Date estimative d'entrée en fonction : **15 juin 2023**

**Qualifications requises :**

**Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de récupérer les TDRs au niveau du bureau UNICEF (ramohamed@unicef.org)**

**II- SOUMISSION DES CANDIDATURES**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au plus

**tard le 19 mai 2023 à 12.00 heures, heure des Comores.**

**Tout dossier incomplet ou soumis après le deadline (19 mai 2023) ne sera pas considéré. Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis (cv, lettre de motivation et copie des diplômes) pourront être retenus pour la sélection.**

**Remarques :**

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature.

Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines [ramohamed@unicef.org](mailto:ramohamed@unicef.org) ou notre Chef des Operations [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

## WUAMBUSHU :

**"Notre position reste la même, nous nous ne recevrons pas les refoulés venant de Mayotte "**

Devant la presse, hier lundi 15 mai, les confédérants ont fait le compte rendu de leur rencontre de la semaine dernière avec la partie française sur l'opération Wuambushu. Le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidié rassure que le gouvernement comorien reste sur la même position : l'Etat n'accueillera pas les refoulés venant de Mayotte. « Comme nous l'avons dit et répété, nous contestons cette opération Wuambushu qui vise à déporter les comoriens en situation irrégulière à Mayotte.

D'ailleurs, tout le monde l'a contesté, société civile, comme partis politiques ainsi que les associations et les élus. Mais, il faut savoir que le gouvernement a une ligne de conduite et le président de la République et en exercice de l'Union Africaine a privilégié le dialogue entre les deux pays et notre île sœur de Mayotte afin de trouver une solution adéquate à cette situation. Car Mayotte est comorienne et le restera toujours, sauf si on peut déplacer ce territoire. Le président de la république l'a

bien confirmé dans ses interviews. Cela a suffi pour montrer notre détermination », précise-t-il.

Et d'ajouter : « Notre rencontre avec la France ne signifie pas qu'on accepte l'opération ni d'accueillir nos frères et sœurs qui seront renvoyés de Mayotte. Non loin de là. C'est plutôt un début de dialogue entre les deux pays pour travailler ensemble pour l'intérêt de nous tous. Nous l'avons dit que tout ce qui se passe à Mayotte c'est la France qui en est responsable. Nous n'allons pas recevoir les pots cas-

sés. La délinquance qui s'abat à Mayotte aujourd'hui, ce ne sont pas les présidents comoriens qui ont causé cela. C'est la France et l'île qui a créé cette délinquance. Il faut en trouver une solution, mais pas les renvoyer dans les autres îles. C'est pourquoi nous avons accepté de discuter avec notre partenaire qui est la France pour trouver une sortie de crise ».

Concernant la réouverture de la ligne maritime avec l'île, le gouvernement met les points sur les « i ». « Il faut savoir que le bateau Maria

Galanta transporte des médicaments, des produits et autres choses que les clandestins. Sachant qu'il y a des personnes qui sont bloqués ici et Anjouan qui aimeraient bien rentrer à Mayotte reprendre leur boulot. On le redit encore nous n'allons recevoir aucun refoulé sauf si c'est un départ volontaire. Mais cela, on va discuter ensemble avec les autorités s'il se trouve qu'il y a des personnes qui souhaitent un départ volontaire dans l'avenir », ajoute-t-il.

Nassuf Ben Amad

*Au fur et à mesure que les mois s'égrènent, les choses se précisent quant à l'organisation de l'élection présidentielle aux Comores. Dimanche dernier, le chef de l'Etat a signé une série de décrets dont celui de la mise en place de la Commission Electorale Nationale Indépendante et un autre pour la révision exceptionnelle du fichier électoral.*

Les dés sont jetés, le chef de l'Etat avant de s'envoler pour un voyage à l'extérieur a signé le décret 23-050/PR portant nomination des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). « En application des dispositions de l'article 60 de la loi 22-017/AU du 27 décembre 2022 relative au code électoral, le présent décret a pour objet de désigner les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) », peut-on lire dans l'article premier. Composée de vingt-six membres titulaires et suppléants, la nouvelle CENI aura la lourde tâche d'organiser une série d'élections à partir de l'année prochaine du moins pour le second tour, dont celles du président de la république et des gouverneurs des îles avant les

**ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2024 :****La CENI mise en place, la révision du fichier électoral débute le 28 mai**

législatives et communales en 2025.

Prévue en principe se dérouler début 2024, l'élection à la magistrature suprême selon toute vraisemblance sera anticipée à la fin de l'année en cours si l'on tient compte du décret 23-051/PR portant révision exceptionnelle des listes électorales. « En application de l'article 27 alinéa 2 et article 30 de la loi 022-O17/AU du 27 décembre 2022 relative au code électoral, le présent décret a pour objet d'instituer une révision exceptionnelle des listes électorales en vue des prochaines Elections du président de l'Union et des Gouverneurs des îles », poursuit-il.

Cet enrôlement des nouveaux électeurs est arrêté en principe tous les 31 décembre de chaque année. « Le fichier électoral est arrêté le 31 décembre de chaque année pour être utilisable au cours de l'année qui suit », comme prévu à l'article 8 du nouveau code électoral. Cette disposition réglementaire peut être



avancée comme le prévoit l'article 27.al.2 du code électoral promulgué en mars dernier concernant les périodes de révision des listes électorales. « En cas de besoin, le gouvernement peut prescrire par décret pris en conseil des ministres sur propositions de la CENI, la révision exceptionnelle des listes électorales. Les révisions exceptionnelles durent au moins un mois. Et le décret de fixer la période de cette

révision exceptionnelle « du 28 mai au 17 juillet 2023 ».

Ce qui était jusque-là des vœux présidentiels à savoir la volonté d'organiser le premier tour de la présidentielle en décembre prochain est désormais du domaine du possible voir quasiment acté. Tel un joueur d'échecs, le chef de l'Etat avance ses pions avec un objectif inavoué car inavouable, celui d'organiser les élections avant mars

2024 (date où il doit passer la main au prochain président de l'Union Africaine) pour avoir tous les leviers dans ses mains.

Tant-pis pour ceux qui n'auront pas accédé à la majorité, à la date du 17 juillet prochain, ils devront attendre la prochaine révision pour espérer figurer dans les listes électorales. Toujours est-il qu'après cette date, la CENI aura quarante-vingt-dix jours pour arrêter définitivement le fichier électoral avant une probable convocation du corps électoral « En cas de révision exceptionnelle ordonnée par arrêté du Ministre en charge des élections, sur propositions de la CENI, le fichier électoral est arrêté quarante-vingt-dix (90) jours avant la convocation du corps électoral » comme stipulé à l'article 8 alinéa 2 du nouveau code électoral.

AS Badraoui

**QUESTION DE MAYOTTE****La société civile soutient le gouverneur Anissi Chamssidine**

*Empêché d'accéder au port de Mutsamudu, par les autorités portuaires, gouverneur de l'île d'Anjouan Anissi Chamssidine obtient le soutien des organisations de la société civile qui déplorent un acte inadmissible, et dénonce avec la plus grande fermeté ces intimidations destinées à isoler le gouverneur Anissi Chamssidine dans sa défense de l'intégrité du pays et dans sa volonté de faire respecter la revendication exprimée par l'ensemble de la population contre les agissements illégaux de la France sur l'île comorienne de Mayotte.*

L'onde de choc. L'interdiction d'accès au port infligée la semaine dernière au gouverneur de l'île d'Anjouan Anissi

Chamssidine indignent l'opinion publique. La société civile parle d'un acte inadmissible. Selon elle, le gouverneur reste la plus haute autorité politique de l'île, et que de ce fait, il a pleinement le droit de se rendre sur tout point du territoire, placé sous sa responsabilité, et de suivre la gestion des services administratifs qui s'y trouvent. La société civile rappelle que le gouverneur a suivi la procédure régulière.

Ces faits traduisent selon la société civile une certaine hostilité du pouvoir à l'égard de la seule autorité politique à avoir publiquement et clairement condamné l'opération Wuambushu et souhaité que la question de l'indépendance inachevée des Comores soit réinscrite au débat de l'Assemblée générale des Nations Unies. « Ces inti-

midations visent ainsi à le déstabiliser et à l'empêcher d'apporter son soutien à tous ceux qui se mobilisent pour empêcher la France de réaliser son funeste dessein à Mayotte », souligne la société civile dans un communiqué de presse.

Elle regrette les obstructions recommandées en haut lieu aux administrations régionales, pour qu'elles désobéissent à une autorité publique dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives institutionnelles. « Nous dénonçons avec la plus grande fermeté ces intimidations, destinées à isoler le gouverneur Anissi Chamssidine dans sa défense de l'intégrité du pays et dans sa volonté de faire respecter la revendication exprimée par l'ensemble de la population contre les agissements illégaux de la France sur l'île como-

rienne de Mayotte à travers Wuambushu, opération dénoncée par plusieurs organisations de par le monde et par toutes les personnes éprises de paix, considérée comme contraire au droit international et aux droits humains. Nous affirmons notre soutien aux déclarations claires et sans ambiguïté exprimées par le gouverneur de Ndzouani sur la question de Mayotte et aux mesures qu'il a engagées pour interdire la déportation de Comoriens vivant à Mayotte, envisagée par l'Etat français », fustigent les auteurs du communiqué.

La société civile déplore que les prédicateurs religieux aient omis dimanche 14 mai dernier, de lancer un appel à soutenir le gouverneur de Ndzouani pour son courage. « Nous déplorons également les entraves

faites à notre droit à manifester et le double langage des autorités nationales, quant à la condamnation de cette opération. Nous appelons l'ensemble des personnes soutenant la lutte des Comoriens pour recouvrer leur souveraineté sur l'ensemble du territoire comorien, tel que reconnu par la communauté internationale, à exprimer leur solidarité au Gouverneur Anissi Chamssidine dans sa détermination à œuvrer pour l'unité de la nation comorienne et pour la sécurité de sa population durant cette période de crise grave, affectant la stabilité de notre pays et la cohésion de sa population », insiste-t-elle.

Andjouza Abouheir

## AGRICULTURE

## Visite à Mohéli du représentant du FIDA sur des sites agricoles

*Le représentant du Fonds international de développement agricole (FIDA) a effectué une visite de travail dans certains sites agricoles financés par le projet PREFER. Une manière de s'enquérir de l'état d'avancement de leurs travaux mais aussi des difficultés auxquelles le projet fait face.*

Joseph Rostand Olinga Biwole, représentant et Directeur pays Madagascar, Comores, Maurice, et Seychelles division Afrique de l'Est et Austral département de la gestion de programme fonds international du développement agricole (FIDA) a effectué une visite de travail la semaine dernière à Mohéli plus précisément dans les sites agricoles où intervient le projet PREFER (appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales).

Accompagné du coordinateur insulaire du projet et des autorités insulaires notamment le directeur régional de l'agriculture, cette



délégation a effectué une descente à Mhogo mwemwa dans la région de Djando et à Marangoni dans le village de Hamavouna où la culture du manioc et maïs est prédominante. L'objectif est de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux initiés par le projet PREFER en

commençant par la construction des bassins de stockage d'eau dans les différents sites bénéficiaires dudit projet.

Selon ces responsables, la visite était fructueuse dans la mesure où ils ont su exactement comment et dans quel manière ils doivent

intervenir pour permettre aux agriculteurs locaux de travailler dans des bonnes conditions. « Nous avons échangé avec les agriculteurs. On a constaté qu'ils ont effectué un travail assez intéressant. Maintenant ils ont sollicité qu'on les appuie dans la commer-

cialisation de leurs produits » explique Mohamed Ahamadi alias Japonais, le coordinateur insulaire du projet PREFER. « Notre souci actuellement repose sur les techniques de commercialisation pour que ces agriculteurs puissent écouler leurs produits » a-t-il ajouté.

Ce projet débuté en 2018 pour prendre fin cette année a pour objectif principal « de produire en quantité suffisante des produits agricoles capables de nourrir le pays tout entier et de veiller à ce qu'une partie des récoltes soit vendue à l'intérieur du pays à bas prix » a tenu à rappeler le représentant du FIDA aux Comores. Les bénéficiaires du projet PREFER à Mohéli, pour rappel, avaient pu organiser deux fois une foire au CRDE de Fomboni lors du mois de ramadan. Plusieurs produits agricoles étaient exposés et la population se disait satisfaite du prix par rapport au marché.

Riwad

UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)

Appel d'Offres pour Fournitures  
(Processus à Deux Enveloppes)

Reference: KM-AEP SONELEC-304146-GO-RFB

### Fourniture de compteurs d'électricité et implémentation d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs

1. Le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de compteurs d'électricité et d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement de Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de lettre de crédit.

2. L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des compteurs d'électricité et implémenter un Système Automatisé de Gestion des Compteurs.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2016 mis à jour en novem-

bre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC), M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur, naoildine@yahoo.fr, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo à Moroni, Comores.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique.

6. Les offres devront être soumises au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo au plus tard le 09 juin 2023 à 10h00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes

extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo le 09 juin 2023 à 10h00. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et devront être conservé dans un lieu sûr de l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre de 40 000 USD.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) – Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)  
Attention : M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP)  
Adresse : BP 1769, Siège de la SONELEC, 2<sup>e</sup> étage, quartier Volo-Volo, Moroni Comores  
Email : naoildine@yahoo.fr

## FOOTBALL, LIGUE DE NGAZIDJA

## Clap de fin pour les clubs de l'élite à Ngazidja

Le championnat régional de football a pris fin samedi dernier par la victoire (2-1) du champion régional (Djabal) dans le match au sommet contre USZ. Invaincu après la trêve du Ramadan, le club d'Ikoni soulève son deuxième titre après celui de 2012. Dans le même temps, des clubs mythiques tels US Selea ou encore Enfant des Comores retournent pour une saison au minimum en division inférieure.

Du début jusqu'à la dernière journée du championnat, Enfant des Comores de Vouvouni n'a jamais trouvé la formule pour éviter une descente en division inférieure. Très loin est le temps où ce club du centre de l'île faisait la pluie et le beau temps dans le championnat régional de Ngazidja. Ombre de lui-même et incapable d'assurer un renouvellement des générations, le club de Vuvuni avait perdu ces dernières années sa force d'attraction qui faisait de lui, l'un des clubs les plus suivis du pays. Cette descente en division inférieure peut être un mal pour un bien qui va permettre aux dirigeants du club de trouver une nouvelle approche managériale pour s'adapter à la nouvelle réalité du football comorien et à un championnat de plus en plus budgétivore.



Enfant des Comores.

A part le club de Vouvouni, trois autres formations (Selea, Petit Harlem, US Ntsaoueni) sont reléguées en D2, ce qui va permettre à quatre autres clubs de faire leur montée dans l'élite. Sauf accident de dernière minute, Atomic Ngome de Ntsoudjini est assuré de jouer parmi l'élite la saison prochaine. Leader de la poule B (45 points) du championnat de deuxième division, surtout après sa victoire (2-1) contre

US Mbeni lors de la 21ème journée. Le club de Ntsoudjini est talonné de près par Amical Club de Shezani (43 points) qui voudra faire d'une pierre deux coups, avec cette probable montée et une victoire en coupe des Comores face au champion de la première division Djabal club.

Dans l'autre poule (A) avec respectivement 45 et 43 points, FC Mtsamdou et FC Hahaya sont bien

partie pour rejoindre l'élite. Une chance que n'auront pas Nyamawuyi, Avenir des Comores, JACM et Vision club qui sont presque relégués pour jouer dans le championnat des districts la saison prochaine. Un chemin de traverse que connaîtra aussi, Aventure Club, FC Irohe, Espérance Club et Victoire Club dans l'autre poule.

AS Badraoui

La Gazette des Comores  
Fondateur et Directeur général  
Saïd Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Saïd Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufé Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Maoulida Mabé  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Saïd Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement  
\*\*\*\*\*

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Appel à candidature pour le recrutement d'un cabinet pour la revue à mi-parcours du PADS F

Date de l'avis : 12 Mai 2023

## 1. Généralités :

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un cabinet pour effectuer la revue à mi-parcours du PADS F

## 2. Objectif :

La mission du cabinet est de produire un document qui évaluera les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet, tels qu'énoncés dans le Document de projet, et mesurera les premiers signes de réussite ou d'échec des activités du projet, de manière à définir les changements qu'il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés. L'examen à mi-parcours examinera aussi la stratégie du projet et les risques concernant la durabilité ou pérennité de ses activités par les entités bénéficiaires après sa clôture.

## 3. Durée du travail du consultant :

La durée des prestations est de 7 Semaines

## 4. Profil du Consultant :

La présente mission sera réalisée par une firme justifiant d'au moins deux expériences avérées dans la réalisation d'évaluations de projets financés par les bailleurs de fonds internationaux et ayant des ressources compétentes.

La firme doit disposer d'une équipe de quatre personnes-clés à savoir :

un Chef de mission, expert international en évaluation de Projet et trois spécialistes nationaux en évaluation de projets .

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 08h00 à 15h00 et du vendredi au samedi : de 08h00 à 10h30 (heure locale).

6. Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 29 mai 2023 à 10 h 30 minutes, heure locale de Moroni, en Union des Comores, avec la mention : **Recrutement d'un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable**. Les dossiers de manifestations d'intérêts peuvent également être soumis par voie

électronique à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. L'Unité de Gestion du Projet ADSF invite les candidats à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (présentation, CV détaillés, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

8.L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier

Madame la Coordinatrice Nationale  
Banque Centrale des Comores-  
Place de France, BP 405 Moroni -  
Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173

Email: Housna.UGP@banque-comores.km  
SaïdAbdallah.UGP@banque-comores.km



## CONCOURS DE PLANS D'AFFAIRES

## 108 lauréats retenus dans la deuxième cohorte

Le ministre de l'agriculture et porte-parole du gouvernement Houmedi Msaidie a procédé hier lundi à la délibération des lauréats de la 2ème cohorte du concours de plans d'affaires financé par la Banque Mondiale. Ils sont 108 lauréats à être retenus sur 170 postulants. Le montant du financement de cette 2ème cohorte est de 1.322.749.062 de nos francs.



Les noms des lauréats de la 2ème cohorte du concours de plans d'affaires ont été dévoilés hier au cours d'une conférence de presse. Sur 170 postulants, 108 projets se voient retenus et devront bénéficier d'un financement allant de 26 à 30 millions fc pour les coopératives. Sur ces 170 projets retenus, il y a 55 jeunes entrepreneurs, 36 micro-petits et moyennes entreprises et 17 coopératives. « Ces dossiers ont été retenus à la suite des évaluations des dossiers de candidature, aux entretiens des candidats par le comité de sélection, aux contrôles physiques sur le terrain des plans d'affaires par les experts du PIDC et l'ANO de la Banque Mondiale », a tenu à rassurer le ministre de l'agriculture

Houmedi Msaidie.

Une occasion pour le porte-parole du gouvernement de féliciter les bénéficiaires de la première cohorte qui se sont distingués « notamment dans le secteur de l'agriculture en particulier à Mohéli où nous avons pu observer ces jeunes s'adonner à l'agriculture intensive des bananes ». Selon lui, dans la première cohorte, peu de ceux qui ont bénéficié du

financement ont abandonné en cours de chemin. « Si je ne me trompe pas, 90% des lauréats poursuivent leurs activités, a-t-il applaudi. Ce sont des choses que vous les journalistes, vous pouvez aller constater sur le terrain. »

A l'en croire, la première cohorte a subventionné 45 jeunes entrepreneurs, 18 micro-petites et moyennes entreprises et 18 coopératives répartis ainsi – 34 à

Ngazidja – 20 à Ndzouani – 27 à Mwali. Selon les données qu'il a fournies, 98,88% du montant de 843.383.620 millions fc de la 1ère cohorte a été décaissé, soit 833.954.531 millions fc. Les revenus moyens des jeunes entrepreneurs ont selon toujours ces données, augmenté de 26,35%, pour les coopératives, ils sont de l'ordre de 10,42% et pour les micro-petites et moyennes entre-

prises 8,06%. Pour la précédente cohorte, 1214 emplois ont été créés, d'après les chiffres publiés, dont 501 directs et 713 emplois indirects. Ils sont ainsi repartis – 58% à Ngazidja – 22% à Ndzouani – 20% à Mwali. Le niveau du volume de produits agricoles bruts et transformés est augmenté de 6,06%. Autre point important, 35 de ces entreprises créées sont gérées par des femmes.

Le ministre Houmedi Msaidie appelle les nouveaux lauréats à faire mieux que ceux de la précédente cohorte. « Nous nous félicitons car l'objectif principal de ce projet, c'est de parvenir à donner le goût aux jeunes à entreprendre, d'avoir des coopératives professionnelles et prendre en compte les besoins des personnes qui n'ont pas accès à des crédits dans les institutions bancaires », a-t-il fait savoir. « Les choses vont dans le sens souhaité par le gouvernement et mises en œuvre par la direction de la stratégie agricole et ceux qui assurent la gestion du projet », a-t-il conclu.

Maoulida Mbaé

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Direction de Lutte contre le Sida



جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن والحمية الاجتماعية وتعزيز الجنس  
وحدة - تضامن - تنمية

إدارة لتهمة

إدارة لتهمة

### Appel à candidature pour le recrutement au profit de la Direction de lutte contre le SIDA.

Le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la protection Sociale et de la Promotion du Genre à travers la Direction de Lutte contre le Sida (DLS), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-C-MOH/NFM3 financée par le Fonds Mondial compte recruter :

- Un gestionnaire comptable ;
- Un psychologue pour le suivi psychologique des personnes concernées

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de chaque poste auprès du Secrétariat de la DLS sis Route Kalfane-Asgaraly-Moroni du lundi au jeudi de 07h30 à 15 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30.

Tél : 773 94 36 / 334 17 07/ 332 12 66 / 355 67 89

#### Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste ;
- Le curriculum vitae ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat de la DLS, sous plis fermé et à adresser à Monsieur le Directeur de la DLS, sis Route Kalfane BP : 6125 avec la mention **RECRUTEMENT DU POSTE CHOISI**.

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :**  
le lundi 10 juin 2023 à 10 H 30

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Direction de la Lutte Contre la Maladie

Programme National  
de Lutte Contre le Paludisme



جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن والحمية الاجتماعية وتعزيز الجنس  
وحدة - تضامن - تنمية

إدارة العامة للصحة العامة  
وحدة - تضامن - تنمية

البرنامج الوطني لمكافحة الملاريا

Le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la protection Sociale et de la Promotion du Genre à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-M-PNLP financée par le Fonds Mondial compte recruter :

- Un assistant technique pour le PNLP ;
- Un ASD pour le district de Mitsamiouli-Mboudé ;
- Un microscopiste pour le PNLP, quatre pour les districts du centre, de Hambou, de Mitsamiouli et de Sima, DRS de Ndzouani ;

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de chaque poste auprès du Secrétariat du PNLP sis Route de la Corniche, à côté de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique de Moroni du lundi au jeudi de 07h30 à 15 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30.

Tél : 335 25 56/ 332 12 66 / 333 71 03, 333 11 40

#### Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste ;
- Le curriculum vitae ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat du PNLP, sous plis fermé et à adresser à Madame la Coordinatrice du PNLP, sis Route de la Corniche-Moroni, BP : 6512 avec la mention **"RECRUTEMENT DU POSTE CHOISI"**.

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :**  
LE SAMEDI 10 juin 2023 A 10 H 00